



## À l'hôpital, des médecins protègent encore les fresques pornos et sexistes

Les dessins devaient avoir disparu des hôpitaux au 1er janvier 2024, mais la résistance se poursuit. Pour les féministes, ces peintures perpétuent la culture du viol et l'impunité des auteurs de violences sexistes et sexuelles sur des collègues ou des patients.

Prisca Borrel et Caroline Coq-Chodorge - 10 mai 2024 à 18h10

L'instruction est limpide : le 17 janvier 2023, le ministère de la santé a donné une année aux directions d'hôpitaux pour organiser le « retrait de l'ensemble des fresques à caractère pornographique et sexiste ». Seize mois plus tard, il en reste de très nombreuses : dans dix des trente-huit hôpitaux de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, ou encore au CHU de Montpellier.

Impossible de les recenser toutes : elles ont souvent été peintes dans les salles de garde, des lieux accessibles aux seul-es internes des hôpitaux, qui y prennent leur repas et y organisent des fêtes.

Ces fresques sont bien un « agissement à connotation sexuelle, subi par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant », a rappelé aux hôpitaux le ministère de la santé. Et leur retrait « s'inscrit pour l'employeur dans le cadre de son obligation de veiller à la santé et à la sécurité de ses agents ».

Vendredi 3 mai en fin d'après-midi, la table est dressée dans la salle de garde de l'hôpital pour enfants Robert-Debré, à Paris. C'est là que vont manger les internes de garde pour la nuit. Au bord de la table, un fauteuil en forme de vulve. Les quatre murs sont couverts de fresques. Sur deux d'entre elles, des femmes sont nues, dans des postures de soumission sexuelle sans équivoque. Les hommes, bien plus souvent habillés, sont des caricatures des chefs de service, des hommes, de l'hôpital.

On y trouve aussi une roue, qui distribue des gages quand les règles de la salle de garde ne sont pas respectées, notamment l'interdiction de parler de médecine. Quelques-uns sont bon enfant : « histoire drôle ou chantée », etc. Mais la plupart sont à caractère sexuel : « shifumi fessée », « Kama Sutra », « pelles à ton voisin(e) »... Sur une personne non consentante, ces « gages » sont autant d'agressions sexuelles.

### Un continuum des violences sexistes et sexuelles

« Le sujet des fresques est derrière nous, s'agace Guillaume Bailly, le président de l'Intersyndicale nationale des internes. Elles sont peu à peu supprimées et les internes n'y sont pas attachés, à part quelques individus. Notre sujet aujourd'hui, ce sont les centaines de témoignages d'agressions en tous genres que nous recevons. »

Audrey Bramly, référente violences sexistes et sexuelles du Syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP), est sur une ligne proche : « Qu'il y ait des fresques, un humour carabin, pourquoi pas, si tout le monde est consentant. Ceux qui

*y sont attachés sont une minorité. Les autres sont indifférents. »*

Entre les fresques et les agressions sexuelles sur des collègues ou des patient·es « *dans le huis clos d'un cabinet médical* », Céline Piques, porte-parole de l'association Osez le féminisme, y voit « *un continuum, celui de l'impunité des violences sexistes et sexuelles promues par la culture carabine* ». « *Ces fresques font l'apologie de la culture du viol, explique la militante. La résistance à leur disparition est une preuve supplémentaire que la profession médicale refuse de se remettre en cause.* »

Céline Piques dénonce la pusillanimité de l'instruction ministérielle, qui accorde « *du temps aux hôpitaux pour les retirer, au prétexte de la concertation, parce qu'elles feraient partie de la mémoire et du patrimoine des hôpitaux* ». Du « *délire* », selon elle : « *La médecine est une profession qui a accès au corps, à l'emprise, et refuse de s'interroger sur ce pouvoir.* »

Dans *Paris Match*, l'urgentiste Patrick Pelloux, mis en cause pour des faits de harcèlement sexuel sur des collègues par la professeure d'infectiologie Karine Lacombe, semble dans le même état d'esprit. Il nie les faits mais reconnaît un comportement « *trop grivois comme on l'était alors, voilà* ». « *Ce que nous disions et ce que nous faisons est infaisable aujourd'hui, c'est sûr. Mais on rigolait bien !* »

« *C'est incroyable !* », réagit Audrey Bramly, qui confie avoir été elle aussi harcelée sexuellement : « *Quand j'étais externe, un supérieur ne cessait de me demander si j'étais célibataire, me touchait les cuisses, me caressait dans le dos.* »

## **Des femmes sur des plateaux**

Au centre hospitalier universitaire de Montpellier, une poignée d'internes s'est révoltée. Le 8 mars, à l'occasion de la journée des droits des femmes, les peintures qui ornent la salle de garde de l'hôpital Lapeyronie ont été recouvertes de collages contestataires. « *Stop au sexisme des années 70* », a exhorté l'une de ces affichettes. « *50 % des internes victimes de VSS. Ça fait quoi de voir ça tous les midis ?* », a questionné une autre.

Sur l'un de ces tableaux peints au mur du CHU, des hommes s'adonnent à des rapports sexuels avec des femmes présentées sur des plateaux. Sur un autre, un groupe d'étudiants est représenté en pleine orgie. Et dans l'hôpital voisin, qui n'a pour l'heure pas fait l'objet d'action des internes, une femme entièrement nue tente d'échapper à un diable...

« **Un tableau n'a jamais agressé personne. »**

Philippe Cathala, président du conseil de l'ordre de l'Hérault

Inquiets et inquiètes à l'idée d'être démasqué·es, les étudiant·es à l'origine du collage n'ont pas souhaité témoigner. Les réactions épidermiques de leurs aîné·es leur donnent raison. Le jour même, le président du conseil de l'ordre des médecins de l'Hérault, Philippe Cathala, s'est fendu d'un courrier, publié sur [Facebook](#), adressé au président du Syndicat des internes pour l'inviter à déposer plainte et à dénoncer la pression de « *la cancel culture* ». « *Amalgamer des représentations artistiques à des actes de violence procède d'une ignorance crasse* », a-t-il écrit.

« *Un tableau n'a jamais agressé personne ! Cet outrage m'a blessé, moi et tous les confrères et consœurs volontaires qui sont représentés avec fierté sur ces fresques* », a poursuivi le médecin. En réaction à son post, certains de ses homologues n'ont pas hésité à parler de « *profanation* ». En commentaire du billet, des femmes médecins sont elles aussi venues à la rescousse de ces fresques : « *Je suis dégoûtée. J'étais tellement magnifique dessus !* », écrit l'une

d'entre elles.

Le Syndicat des internes du Languedoc-Roussillon (SILR), qui regroupe 1 500 étudiant·es, n'a pas cédé aux pressions de ses influents aînés : « *Certains internes sont choqués par les fresques, il faut évidemment les écouter*, assure Killian L'helgouarc'h, son président. *Les médecins en poste sont concernés a minima, parce qu'ils y sont représentés, mais je pense que c'est d'abord aux internes de s'exprimer. C'est leur lieu de vie.* »

La CGT du CHU de Montpellier y voit des œuvres symptomatiques d'un mal bien plus profond : « *Si on arrive à comprendre qu'on est devant un symbole de la femme soumise, on pourra parler de tous les sujets par la suite* », explique son représentant, Pierre Renard. Yves Morice, chargé du sujet pour Sud Santé, rappelle que les médecins ne sont pas les seules personnes exposées à ces représentations pornographiques : « *Qui fait l'entretien de l'internat, apporte les repas ? Des agents hospitaliers. La direction de l'hôpital est responsable de la santé physique et mentale de tous les agents.* »

La direction du CHU n'a pas commenté l'action des internes au lendemain du 8 mars. Elle a néanmoins chargé le SILR de superviser un groupe de travail qui réunira toutes les parties prenantes et un panel d'expert·es.

### **Lapins, écureuils : un arrangement en forme de provocation**

En Île-de-France, l'AP-HP assure que « *les fresques à caractère pornographique et sexiste* » seront retirées « *entre mai et fin 2024* », à la suite d'une « *concertation avec les personnes concernées* ».

Mais selon des documents internes que nous nous sommes procurés, la direction se heurte à un esprit carabin encore très vivace. À l'hôpital Robert-Debré, l'arrangement trouvé est une provocation : « *Le choix a été fait localement de recouvrir les zones "sensibles" des fresques par des stickers* », selon les documents. Les sexes, les fesses, et le bout des seins ont été recouverts au minimum par des fleurs, des carottes, des champignons, des lapins ou des écureuils. Des petits artifices qui n'enlèvent rien au caractère pornographique et sexiste des fresques.

Le document interne évoque encore de « *fortes réticences* » à la suppression des fresques dans d'autres hôpitaux. À l'hôpital Beaujon à Clichy (Hauts-de-Seine), « *un médecin a réalisé récemment de sa propre initiative un sondage auprès de la communauté médicale, 67 % se sont prononcés pour une conservation en l'état* ». Finalement, le « *bureau exécutif* » de l'hôpital a décidé que « *les fresques seront recouvertes de façon à être préservées (par exemple sous un contre-plaqué)* ». À l'hôpital Bichat, à Paris, la discussion n'a « *rien donné avec une opposition globale de tous les acteurs* ».

L'association Osez le féminisme a tenté d'obtenir, par une requête en référé-liberté, le retrait en urgence des fresques de l'AP-HP, dénonçant « *l'inertie* » de la direction. Le 26 avril, le tribunal administratif a rejeté cette requête, arguant que « *des mesures ont été prises, notamment à l'hôpital Robert-Debré, et des négociations sont en cours dans différents établissements* ». Au moins concernant l'hôpital Robert-Debré, le tribunal est très mal informé.

« *Ce qui est aberrant, c'est que nous en sommes au cinquième recours administratif engagé depuis 2022 par Osez le féminisme contre l'administration pour tenter de faire respecter la loi*, explique l'avocate de l'association, Lorraine Questiaux. *Face à ce blocage, l'intervention du juge administratif est devenue indispensable pour protéger les femmes dans les hôpitaux et mettre un terme à cette culture du viol.* »

Osez le féminisme bataille contre l'existence de ces fresques depuis 2015. La présidente d'alors, Anne-Cécile Mailfert, a

subi une campagne de harcèlement sur les réseaux sociaux après avoir dénoncé une scène de viol sur une fresque, dont la victime était la ministre de la santé de l'époque, Marisol Touraine. Anne-Cécile Mailfert a obtenu en 2018 la condamnation de deux médecins pour injure publique à caractère sexiste.

Marisol Touraine confie à Mediapart à quel point cet épisode l'a « *profondément marquée, choquée* ». Elle a été « *impressionnée que tant de médecins, par ailleurs tout à fait corrects et amicaux à [son] égard, ne comprennent pas où était le problème* ».

**Prisca Borrel** et **Caroline Coq-Chodorge**

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse [enquete@mediapart.fr](mailto:enquete@mediapart.fr). Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, [la marche à suivre est explicitée dans cette page](#).